

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [3]

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

Permanence de l'ordre des avocats : un nouveau service

(jbw) — La permanence de l'ordre des avocats* vient de fêter ses 10 ans. A cette occasion, j'ai rencontré sa directrice, Marie-Thérèse Solari-Soldati qui fut en 1975 la secrétaire romande du comité de l'Initiative pour l'égalité des droits.

Tous les jours un(e) avocat(e) est à disposition des clients qui viennent avec ou sans rendez-vous. Trois cent cinquante avocat(e)s sont inscrit(e)s et assurent gratuitement la permanence 2 ou 3 jours par année. Le prix de la consultation est de 40 francs pour couvrir les frais administratifs. Le jeudi un(e) notaire est également à disposition. « L'intention n'est pas de dresser les actes, mais de renseigner les clients sur des projets d'actes, des opérations immobilières ou commerciales, sur les questions de succession et de régime matrimonial. »

Et dès ce mois de mars, le mercredi, une permanence est assurée par des conseillers conjugaux. « Un objectif de la consultation conjugale est de chercher à préciser le sens et la portée de la demande des couples en conflit. Souvent dans le désarroi et la confusion, l'un des partenaires cherche à sortir de l'impasse en trouvant un appui juridique dont il attend en réalité une aide à la négociation d'un problème relationnel. »

En 1986, environ 2 000 cas ont été traités : 25 % concernaient des difficultés conjugales, et le droit de famille, 12 % des problèmes liés aux relations du travail, 10 % des dettes, poursuites et faillites, 9 % des problèmes de locataires/propriétaires...

En 10 ans, la directrice constate que les problèmes conjugaux liés au fait que la femme désire retravailler ont quasiment disparu, alors que les jeunes de 17 à 19 ans qui désirent quitter leur famille, se marier... sont plus nombreux. Signe de l'évolution de notre société.

* 13, rue Verdaine, de 10 h à 19 heures. Tarif : 40 francs.

Genève

Solidarité avec les « mères d'Alger »

A l'heure où vous lisez ces lignes, vous avez sans doute déjà vu leurs photos dans la presse quotidienne : cinq mères d'enfants franco-algériens enlevés par leur père algérien



Pour éviter à d'autres enfants la souffrance de la séparation. Dessin Ms/31

ont entrepris une marche de trois semaines de Paris à Genève pour attirer l'attention de la communauté internationale sur leur souffrance, et pour l'inviter à réagir. Leur arrivée à

Genève, le 4 mars, était attendue par de nombreux groupes de femmes ; un repas, suivi d'une discussion, devait réunir, le 5 mars, à la Maison de la Jonction, toutes les personnes désireuses d'apporter leur soutien à ces femmes courageuses.

Nos contraintes rédactionnelles ne nous permettent pas de rendre compte, dans ce numéro, de ces deux journées genevoises. Mais ce que nous tenons à faire, c'est d'une part, à souligner la formidable mobilisation des femmes sur ce sujet douloureux ; d'autre part, à retracer l'histoire d'une lutte exemplaire.

Depuis des années, les cinq « mères d'Alger » qui sont venues à Genève, soutenues par le « Collectif de solidarité aux mères d'enfants enlevés »* se battent pour faire reconnaître en Algérie le droit de garde qui leur a été accordé par les tribunaux français. Avec d'autres mères d'enfants enlevés, elles ont participé, en 1984, à la mise sur pied de l'opération « Un bateau pour Alger », qui visait à convaincre les Etats français et algériens à signer une conven-

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 

tion juridique bilatérale relative à la protection des mineurs. L'opération fut annulée au dernier moment, suite à une promesse de négociation entre les deux Etats concernés.

Le texte de la convention a effectivement été mis au point en décembre 1985, mais la France et l'Algérie ne l'ont toujours pas signé. Par ailleurs, les enlèvements d'enfants par l'un des parents (le père dans 9 cas sur 10), notamment chez les couples bi-nationaux se poursuivent dans de nombreux pays du monde. La France et l'Algérie ne sont de loin pas les seuls pays concernés. C'est la raison pour laquelle les « mères d'Alger » ont décidé d'agir sur le plan international.

En mars 1985, elles étaient déjà venues à Genève, devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, pour dénoncer la passivité des Etats et les législations traditionnelles qui font dépendre la libre circulation des enfants du bon vouloir d'une des parties. En mars 1987, elles sont venues présenter à cette même commission un projet de recommandation « sur la libre circulation des enfants » qui invite les Etats à coopérer activement en cette matière, par la conclusion d'arrangements bilatéraux ou l'adhésion à des conventions régionales ou internationales (comme la Convention de La Haye du 25 octobre 1980 sur les aspects civils des enlèvements d'enfants).

Pour les cinq « mères d'Alger » et pour toutes celles qui sont dans leur même situation, le temps passé loin de leurs enfants et les souffrances endurées par ces derniers et par elles-mêmes ne pourront jamais être compensés. Mais ces femmes demandent que de tels drames ne puissent plus se répéter à l'avenir.

* 4, square Saint-Irénée, 75001 Paris.

Rectificatif

Deux erreurs de dates se sont glissées dans l'article de Simone Chapuis sur l'attribution du prix Rambert à Anne-Lise Grobéty (janvier 1987) : Catherine Colomb a reçu le prix Rambert en 1962 et Anne Perrier en 1971.

Cinémathèque suisse : portraits de femmes

Trois films de la réalisatrice **Jacqueline Veuve** seront projetés les 23 et 24 mars à la Cinémathèque suisse, à Lausanne (Allée Ernest-Ansermet 3).



Angèle Stalder

Il s'agit de trois portraits de femmes : « Angèle Stalder », qui raconte la vie quotidienne d'une ouvrière handicapée à la retraite; « Parlez-moi d'amour », l'histoire d'un couple de condition modeste, profondément uni; et « La traversée », qui retrace quatre destins de femmes étrangères venues s'établir en Suisse pendant la guerre.

Durée des séances : 1 h 30. Le 23 mars à 18 h 30 et le 24 mars à 20 h 30.

8 mars à Genève

Plus de 16 associations féminines et féministes vous convient à une journée « Rencontres, partage, solidarité », le dimanche 8 mars, à la Maison des Jeunes de Saint-Gervais, 5, rue du Temple, de 12 h (brunch) à 22 heures.

Ateliers, tables rondes, souper. A 20 h 30, lecture-spectacle sur Emilie Gourd : « L'idée marche », à la petite salle du Faubourg (à côté de la Maison des jeunes).

Agenda

MUBA : Journée de la Femme

La Journée de la Femme qui est traditionnellement organisée dans le cadre de la 71e Foire suisse d'échantillons de Bâle aura pour thème, cette année, la technologie génétique et les problèmes de la fécondation artificielle. Elle sera introduite par le Prix Nobel Werner Arber. Cette journée aura lieu le **18 mars**. Adresse : Messeplatz, 4021 Bâle, tél. (061) 26 20 20.

Grand-Age - Partage

Femmes-Information et Pro Senectute Genève mettent sur pied un groupe d'informations et d'échanges pour les personnes âgées (à titre personnel et non professionnel). Première séance le 26 mars. Renseignements : (022) 21 28 28 ou (022) 21 04 33.

La femme, partenaire professionnelle et civique

Tel est le thème de la 4e Journée romande de rencontres et d'échanges qui aura lieu le 18 mars de 9 h à 17 h à l'Université de Fribourg (Miséricorde). Au cours de cette rencontre, organisée conjointement par le Centre de liaisons fribourgeoises des Associations féminines, la Commission cantonale de formation des adultes et la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, section romande, plusieurs thèmes seront abordés : la formation scolaire et l'égalité des chances entre filles et garçons, le nouveau droit matrimonial, la situation des femmes dans les assurances sociales, la promotion professionnelle des femmes dans les assurances sociales, la promotion professionnelle des femmes, la participation des femmes à la vie politique et civile. Prix de la journée : 25 francs, repas non

compris. S'inscrire au plus vite auprès du CLAF, case postale, 1701 Fribourg, tél. (037) 22 30 85 (heures de bureau), en précisant lequel des thèmes vous souhaitez approfondir dans les groupes de discussion.

Comment remplir sa déclaration d'impôts

Cours organisé par le Centre de liaison des Associations féminines vaudoises, **vendredi 20 mars**, de 9 h à 16 h, à la Maison de la Femme (Eglantine 6, Lausanne). Animateur : M. J.-L. Kisslin. Prix : 50 francs. S'inscrire au plus vite à l'adresse susmentionnée.

Lyceum-Club Groupe vaudois

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 6 mars, 17 heures

Conférence de **Clarisse Dessaint Desiles** sur « Visages de l'Inde du sud », avec diapositives de G. C. Salvadé. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 20 mars, 17 heures

Récital de **Sirvat Kazandjian-Pearson**, soprano, accompagnée au piano par **Pierre Goy**. Au programme des œuvres de A. Scarlatti, Ch. W. Gluck, A. Vivaldi, W. A. Mozart, G. F. Haendel, R. Rossini et Komitas. Entrée non-membres : 7 francs.

Vendredi 27 mars, 17 heures

Liliane Ménétrey-Lacroix, peintre et écrivain genevois, dans un exposé intitulé : « Du mot et de l'image ou les murs contournés ». Signatures. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 3 avril, 17 heures

Elsbeth Putre-Wild du Lyceum de Zurich, conférence sur la « Porcelaine ancienne » agrémentée de diapositives et musique baroque. Entrée non-membres : 3 francs.